

PROJET PÉDAGOGIQUE MULTI SITE EST



Mis à jour : septembre 2024

Table des matières

I. SOCLE COMMUN DES MULTI SITES	1
a) Descriptif de l'organisateur et du multi site :	1
1) L'organisateur	1
2) Le fonctionnement général	1
3) Les horaires d'accueils	2
4) La grille tarifaire	2
5) Les inscriptions et réservations :	3
6) Présentation des structures sur les 3 pôles	4
b) Les documents obligatoires sur le multi site	Erreur ! Signet non défini.
II. LE SOCLE SPÉCIFIQUE DU PÔLE EST	5
a) Les informations générales du Pôle EST	5
1) Les coordonnées de la direction	5
2) Les sites d'accueils	5
3) Les locaux	6
b) Les rôles et fonction de chaque agent	7
1) Typologie de l'équipe	7
2) Les fonctions du directeur de Pôle :	7
3) Les fonctions du directeur adjoint de Pôle :	7
4) Les fonctions de référent de site :	8
5) Les fonctions d'Animateur :	8
c) Les intentions éducatives et objectifs pédagogiques :	8
1) Les intentions éducatives du territoire	8
2) Les objectifs généraux du multi sites du Pôle EST	Erreur ! Signet non défini.
3) Déclinaison des objectifs généraux et opérationnels et les moyens	10
i. Développer la notion de vie en collectivité, l'autonomie et le partage	Erreur ! Signet non défini.
ii. Favoriser le développement et l'enrichissement de l'enfant	Erreur ! Signet non défini.
iii. Améliorer les formes d'expressions chez les enfants.	Erreur ! Signet non défini.
d) Les temps de réunions	13
e) Le projet de fonctionnement	14
1) La journée type	14
2) Les différents temps de la journée	15
f) Les projets d'animations et d'activités	18
III. L'EVALUATION	18
IV. CONCLUSION	20

I. SOCLE COMMUN DES MULTISITES

a) Descriptif de l'organisateur et du multi site :

1) L'organisateur

La Communauté de Communes Convergence Garonne est un EPCI issu de la fusion de la Communauté de communes Coteaux de Garonne, de la Communauté de communes de Podensac et 5 autres communes limitrophes (Cardan, Escoussans, Lestiac sur Garonne, Paillet, Rions).

La Communauté de communes Convergence Garonne est composée actuellement de 27 communes rassemblant 32 400 habitants sur un territoire rural.

Le siège de l'organisateur de la Communauté de communes Convergence Garonne se situe au 12 rue de maréchal Leclerc de Hauteclocque à Podensac (33720).

La collectivité a décidé de mettre en place un fonctionnement en multi site pour les temps du périscolaire du mercredi et pour les temps extrascolaires des vacances :

- Un 1^{er} pôle regroupant 3 Accueils de Loisirs situés sur les communes de Cérons, Landiras et Preignac
- Un 2^e pôle site regroupant 3 Accueils de Loisirs sur les communes de Podensac, Portets, et Virelade
- Un 3^e pôle regroupant 4 Accueils de Loisirs sur les communes de Béguey, Cadillac, Loupiac et Rions (les 4 sur le temps périscolaire du mercredi et les 2 premiers sur le temps extrascolaire).

2) Le fonctionnement général

Le règlement intérieur est commun à l'ensemble des accueils de loisirs en gestion directe de la collectivité.

Le calendrier des ouvertures et fermetures des structures de l'ensemble de la collectivité

PÔLES	STRUCTURES	PÉRISCOLAIRE	VACANCES					
		MERCREDI	HIVER	PRINTEMPS	JUILLET	AOUT	TOUSSAINT	NOËL
NORD	PODENSAC	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>		<i>Ouvert</i>	Toute la période
	PORTETS	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	2 dernières semaines	<i>Ouvert</i>	
	VIRELADE	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>		<i>Ouvert</i>	
SUD	CERONS	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	3 premières semaines	<i>Ouvert</i>	
	LANDIRAS	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>		<i>Ouvert</i>	
	PREIGNAC	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	2 premières semaines	<i>Ouvert</i>	2 ^e semaine
EST	BEGUEY	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>		<i>Ouvert</i>	
	CADILLAC	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	<i>Ouvert</i>	3 premières semaines	<i>Ouvert</i>	2 ^e semaine
	LOUPIAC	<i>Ouvert</i>						
	RIONS	<i>Ouvert</i>						

3) Les horaires d'accueils

Selon le temps d'accueil, 1 ou 2 possibilités d'accueils s'offrent aux familles :

- En journée ou demi-journée les temps périscolaires (mercredi)
- Uniquement en journée sur le temps extrascolaire (vacances)

Inscription à la journée	Inscription à la demi-journée (uniquement les mercredis en période scolaire)
Arrivée de 7h30 à 9h Temps d'accueil de 9h à 17h Départ de 17h à 18h30	<u>Matinée</u> Temps d'accueil de 7h30 à 9h Temps d'accueil de 9h à 13h30 Départ de 13h30 à 14h <u>Après midi</u> Temps d'accueil de 11h30 à 12h Temps d'accueil de 12h à 17h Départ de 17h à 18h30

4) La grille tarifaire

Pour les accueils e loisirs communautaires, le tarif est calculé selon le quotient familial (QF) établi par la CAF/MSA et remis à jour annuellement, au 1er février de chaque année

Accueil de loisirs – Coût journée	
Taux d'effort social	1.02%
Tarif plancher	4.70 €
Tarif plafond	16.50 €

Accueil de loisirs – Coût demi-journée	
Taux d'effort social	0.62 %
Tarif plancher	3.10 €
Tarif plafond	9 €

Accueil de loisirs – Coût journée séjour	
Taux d'effort social	2.53 %
Tarif plancher	10 €
Tarif plafond	42 €

Les modalités de calcul sont les suivantes :

Tarif : Quotient Familial (QF) * Taux d'Effort Social (TES)

En cas de non transmission du quotient familial ou d'un avis d'imposition, à jour, par les familles, le prix plafond sera appliqué. Tout changement de situation doit être signalé et sera pris en compte pour la facture suivant le signalement, sans effet rétroactif.

Les modalités de facturation seront identiques aux modalités habituelles (Cf. : règlement intérieur des accueils de loisirs)

5) Inscriptions, réservations et annulations :

Ne peuvent s'inscrire dans les Accueils de Loisirs communautaires, que les enfants possédant un **dossier d'inscription complètement référencé**.

- Démarches à suivre :
 - Rendez-vous sur le lien suivant :
<https://www.espace-citoyens.net/portail-convergence-garonne/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>
 - Si vous possédez vos identifiants personnels, renseignez-les et procédez à l'inscription
 - Si vous ne possédez pas d'identifiant personnel, cliquez sur « CREER MON ESPACE », vos identifiant vous seront envoyés par e-mail et vous pourrez procéder à l'inscription

Des vidéos tutoriels sont disponibles sur le lien espace citoyen pour vous accompagner dans vos démarches.

- Les documents à fournir sont :
 - N° allocataire CAF ou MSA ou montant du QF
 - Attestation sécurité sociale où apparaît le nom de l'enfant de l'année en cours
 - Attestation assurance Responsabilité Civile et/ou extra-scolaire de l'année en cours
 - Copie des vaccins à jour ou certificat médical de vaccination à jour
 - Si PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) : fournir la copie
 - Si jugement entraînant une organisation particulière, fournir la copie pour en assurer l'application par l'équipe.

Une fois l'instruction du dossier finalisé, et validé par nos équipes, les familles peuvent réaliser les réservations via l'espace citoyen Convergence-Garonne durant la période d'inscription dédiée (cf calendrier de réservation) et conformément aux dispositions des articles 9 et 10 du règlement intérieur des accueils de loisirs.

6) Facturation :

La facturation s'effectue à période échue. Elle est assurée par le Trésor Public.

L'envoi des factures (avis de sommes à payer) est réalisé par courrier.

Un état des consommations sera visible sur l'espace citoyen avant chaque facturation.

En cas d'erreur de facturation ou de contestation, les familles ont 30 jours, à réception de la facture, pour se signaler par courriel à l'adresse : accueil@convergence-garonne.fr ou par téléphone au : 05 56 76 38 08. Passé ce délai tout recours sera impossible.

Attention : nous conseillons aux usagers de payer les factures à réception, même en cas de désaccord. En effet, la CDC n'étant pas gestionnaire de la facturation, nous ne pourrions pas être tenu responsable d'éventuels pénalités de retard appliquées par le Trésor Public en raison de retard de paiement. En cas d'erreur avérée de facturation, une régulation sera opérée à posteriori sur les factures suivantes.

- **Mode de paiement :**

- par chèque à l'adresse de paiement indiquée sur la facture ;
- en CR CESU (dématérialisé via votre espace personnel (code NAN 1669988) sur le site www.cr-cesu.fr ;
- par carte bancaire ou virement bancaire directement sur le site PayFip (identifiant structure : 07 2018)
- par carte bancaire (sans plafond) ou numéraire (max 300€) dans les bureaux de tabac partenaire grâce au DATAMATRIX ;
- par carte bancaire, directement au Service de Gestion Comptable de La Réole – 10 place Albert Rigoulet – 33910 La Réole

7) Présentation des structures sur les 3 pôles

- Structures du pôle Nord
- Structures du pôle Sud
- Structures du pôle Est



Les documents obligatoires sur le multisites

- Le récépissé de déclaration délivré par le SDJES

- Attestation d'assurance en responsabilité civile de l'organisateur conforme aux dispositions du code de l'action sociale des familles
- Avis PMI

Les documents relatifs aux bâtiments

- Copie du procès-verbal de la dernière visite de la commission de sécurité
- Registre de sécurité à jour (Vérifications des extincteurs, certificat de conformité...)

Les documents concernant le personnel

- Diplômes des animateurs et des directeurs + livret de formation des stagiaires
- Dérogation éventuelle accordée
- Attestation de vaccination du personnel
- Recommandation de la vérification de la validité du permis de conduire des personnes en charge des transports des enfants en minibus

Les documents liés au fonctionnement

- Le projet éducatif
- Le projet pédagogique
- Registre de présences journalières
- Fiches sanitaires de liaison des enfants
- Registre des soins où est consigné tout soin donné
- Affichage des numéros d'urgence
- Menus

II. LE SOCLE SPÉCIFIQUE DU PÔLE EST

a) Les informations générales du Pôle EST

1) Les coordonnées de la direction

DIRECTEUR :
CHINZI Aurélien

- 06 26 52 34 12
- enfancepoleest@convergence-garonne.fr

DIRECTEUR Adjoint :
DENECHAUD Xavier

- 06 14 42 49 50
- enfancepoleest@convergence-garonne.fr

2) Les sites d'accueils

Mercredis			
Structures	Ages	Capacités	Coordonnées

Vacances			
Structures	Ages	Capacités	Coordonnées

BEGUEY Chemin des écoliers	3-6 ans	32 places	06 83 60 81 04
CADILLAC 7 rue Claude BOUCHET	6-12 ans	48 places	06 33 11 45 81
LOUPIAC Berthoumieu	3-17 ans	-6 ans : 32 +6 ans : 48	06 13 40 52 94
RIONS 4 chemin de Versailles	3-17 ans	-6 ans : 24 +6 ans : 36	06 33 11 29 10

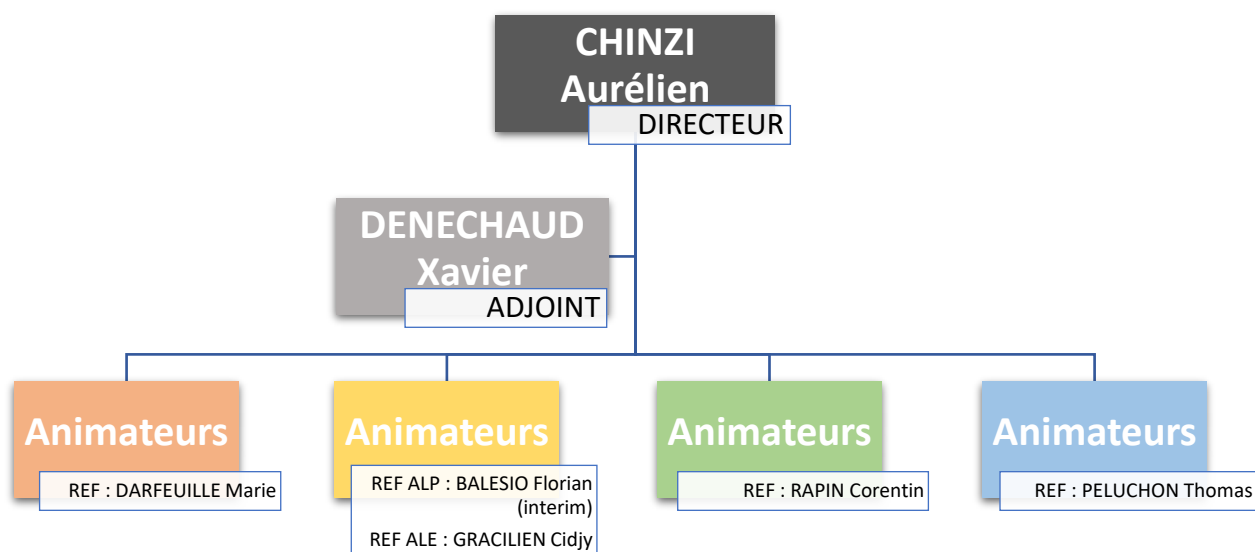
BEGUEY Chemin des écoliers	3-6 ans	32 places	06 83 60 81 04
CADILLAC 7 rue Claude BOUCHET	6-12 ans	72 places <i>48 places (Noel et Aout)</i>	06 33 11 45 81
CADILLAC 12 rue Claude BOUCHET	3-6 ans	<i>24 places (Noel et Aout)</i>	/

3) Les locaux[AC1]



b) Les rôles et fonction de chaque agent

1) Typologie de l'équipe



2) Les fonctions du directeur de Pôle :

Sous la responsabilité du chef de service, le Directeur multisites est **responsable de la gestion administrative et financière** de son pôle animation multisites. A cet effet, il garantit le respect des réglementations et des normes d'hygiène et de sécurité en matière d'accueils de mineurs. Il organise l'accueil des familles et maîtrise le logiciel métier en charge de la réservation et du pointage. Il est garant de la mise en application des procédures existantes au niveau de la collectivité et du service. Il est également force de proposition afin de permettre leur optimisation.

Au niveau managérial, il est responsable de l'encadrement, de l'accompagnement et de la montée en compétence des agents de leur pôle. Il planifie l'organisation du travail de ses agents (quotités horaires, congés) et s'assure des recrutements en fonction des besoins de service conformément à la réglementation des taux d'encadrement.

Au niveau de la dynamique pédagogique, il conceptualise et pilote les projets pédagogiques du multisite (et APS) et s'assure de sa mise en œuvre. Il organise l'accueil des mineurs avec son équipe et coordonne la mise en place des projets de qualités et des activités proposés aux enfants par l'équipe d'animation.

Enfin, le Directeur des accueils de loisirs multisites contribue aux côtés des autres directeurs à la valorisation du service.

3) Les fonctions du directeur adjoint de Pôle :

Sous la responsabilité du Directeur de pôle multisites, le Directeur Adjoint **organise l'accueil** des mineurs avec les équipes d'animation. A cet effet, il est en charge de l'accueil des familles et de la mise en application des process afférents. Il participe à l'élaboration du projet pédagogique dans les accueils de mineurs et s'assure de son application. Il valide les activités et projets de qualité proposés aux enfants par son équipe d'animateurs et garantit le respect de la réglementation en matière d'accueil collectif de mineurs, d'hygiène et de sécurité.

En matière d'**encadrement de proximité**, il assure une présence quotidienne et systématique sur les sites d'accueil et accompagne les équipes dans l'exécution des missions et la mise en œuvre des

actions pédagogiques du pôle. Il participe aussi au recrutement des animateurs et à leur déploiement en fonction des besoins du service et conformément à la réglementation en matière de taux d'encadrement.

Sur le plan de l'**accompagnement aux missions de direction**, le Directeur Adjoint participe à l'élaboration et l'exécution du budget du pôle. Il participe à l'élaboration de la délégation des missions du pôle, et rend compte des activités du pôle à sa hiérarchie. En l'absence du directeur il supplée aux missions de celui-ci.

4) Les fonctions de référent de site :

L'animateur référent est le relai de la direction du site sur le terrain. Il incarne la structure pour les familles et les partenaires (Mairies, intervenants etc...). Il est la garant du cadre pédagogique proposé par la direction des structures et du projet de service. Il assure un accueil de qualité et adapté au public dans le cadre des accueils péri et extra-scolaires (vacances, mercredi avant et après la classe, sorties, séjours) et propose, conçoit et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre des orientations pédagogiques de la structure adaptées à l'accueil régulier ou irrégulier d'enfants.

5) Les fonctions d'Animateur :

L'animateur accueille les enfants et les familles en toute sécurité dans le cadre des accueils de loisirs extrascolaire et/ou périscolaires (vacances, mercredis scolaires, avant et après l'école, sortie, séjours). Il propose, conçoit et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre des orientations pédagogiques de la structure adaptées à l'accueil régulier ou irrégulier d'enfants.

c) Les intentions éducatives et objectifs pédagogiques :

1) Les intentions éducatives du territoire

La Communauté de communes Convergence Garonne a décliné, par le biais de son Projet social de Territoire, un ensemble d'objectifs et de cibles repérés comme prioritaire afin de permettre un développement harmonieux et adapté de la jeunesse de son territoire.

Afin de répondre à ces enjeux, la Communauté de Communes a défini 3 axes principaux au sein de son projet éducatif. Ces axes se déclinent ensuite en orientations éducatives associées.

-  **AXE 1 :** Contribuer à l'épanouissement personnel et social des enfants et des jeunes.
-  **AXE 2 :** Accompagner l'enfant et le jeune dans la construction de son parcours de vie en favorisant l'accès à tous les domaines d'enjeux sociaux et sociétaux.
-  **AXE 3 :** Favoriser l'émergence d'une identité territoriale en valorisant le patrimoine et les ressources locales.

2) Les intentions pédagogiques du Pôle Est



3) Déclinaison des objectifs généraux et opérationnels et les moyens

LA NOTION DE VIVRE ENSEMBLE AU SEIN DES ACCUEILS DE LOISIRS :

Assurer le développement
des compétences sociales
chez l'enfant et en
favorisant la cohésion des
équipes d'animation

- Accompagner les enfants dans le respect des règles de vie, du matériel, des autres et de soi même
- Créer une cohésion de groupe
- Apporter une réflexion sur la dynamique de groupe (inter-age, inter-structures...)
- Mettre en place des fonctionnements et des règles communes sur le pôle
- Instaurer une dynamique de réseau entre les structures afin de favoriser la coopération et mutualisation des ressources

- Le système d'étiquettes individualisées
- Le trousseau
- La visite des locaux
- Le temps de regroupement
- L'horloge/ la frise de la journée
- Les règles de vie
- Les « missions »
- Les groupes de paroles
- Le plat par table
- Les gestes écoresponsables et le Projet « 3R »
- Les « boîtes à récup' »
- Le projets Séjours

LE RYTHME ET LE CHOIX DE L'ENFANT

- Créer un climat affectif sécurisant, propice à l'écoute des besoins et des envies des enfants
- Encourager l'autonomie des enfants en leur permettant de choisir librement l'activité qu'ils vont réaliser
- Respecter le rythme de l'enfant en offrant des moments de repos et détente adaptés à leurs besoins

- Le libre choix de l'activité
- Le droit de refus d'activité
- Les ateliers tournants
- Le temps libre
- Le temps calme
- Les conseils d'enfants
- Boîtes à idées ou murs d'expressions (recueil des idées des enfants)

PERMETTRE À L'ENFANT DE DÉCOUVRIR, DE COMPRENDRE ET D'AGIR SUR SON ENVIRONNEMENT

- Permettre à l'enfant de connaître le territoire sur lequel il vit
- Mettre en place un travail sur l'écologie du quotidien
- Développer la prise de conscience de l'action exercée par l'homme sur l'environnement, les enfants sont les eco-citoyens de demain
- Organiser des activités en extérieurs pour découvrir la nature et apprendre à la respecter

- Actions liées à la nature : Les gestes écoresponsables et le Projet « 3R »
- Des sorties et balades adaptées
- La découverte du Patrimoine local

L'ALIMENTATION DURABLE:

Sensibiliser les enfants à une alimentation responsable, respectueuse de l'environnement et de leur santé

- Sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation équilibrée
- Impliquer les enfants dans des ateliers culinaires et de jardinage pour développer leur rapport à l'alimentation
- Initier les enfants aux notions de saisonnalité des produits
- Eveiller au goût en stimulant la curiosité pour découvrir ou re-découvrir certains aliments

- La formation des animateurs aux ateliers culinaires
- La dotation en matériel de cuisine
- Le lien avec les prestataires / cantines
- Le projet « Le fée Maison » de livre de recette
- Le projet « P'tit chef » en lien avec les cuisines

LA PLACE DES FAMILLES AU SEIN DES ACCUEILS DE LOISIRS:

Fortifier le lien entre les familles et l'accueil de loisirs par des moments d'échange et de participation

- Favoriser une communication régulière entre l'équipe et les familles
- Permettre aux familles de connaître le contenu des journées de leurs enfants
- Valoriser les compétences et le savoir faire des familles à travers des ateliers partagés
- Permettre aux familles de participer à la vie de la structure en mettant en place des projets communs sur de l'événementiel

- Les conseils de structure
- Les permanences familles
- Les Ateliers et Accueils parents/enfants
- Le projet « Jouons le Jeu », la Ludothèque du Pôle Est
- Les Événements familles du pôle Est et sur le territoire

L'ACCUEIL DE LA DIFFERENCE ET DU HANDICAP :

Promouvoir l'inclusion en valorisant la diversité et en créant un environnement bienveillant pour les enfants

- Développer une approche inclusive avec la famille qui favorise l'intégration des enfants en situation de handicap
- Sensibiliser les enfants et les équipes à la différence, en promouvant tolérance et l'acceptation de l'autre
- Création d'outils et bonnes pratiques communes
- Etre en capacité de proposer et adapter des animations aux besoins spécifiques des enfants pour garantir leur participation
- Créer des partenariats avec des professionnels du handicap ainsi que des temps de travail en équipe sur la thématique

- Les temps de réunion et d'analyse de pratique des équipes pour parler des enfants
- Les Rdv Familles individualisés
- L'accompagnement d'associations et partenaires (Récréamix, ...)
- Le matériel spécifiques et les outils de gestion des émotions
- Les ateliers de sensibilisation
- Le renfort d'un animateur surnuméraire
- L'intervention d'une psychologue

LE SPECTACLE VIVANT:

Eveiller les enfants à la diversité artistique en stimulant leur créativité et leur expression personnelle

- Découvrir différentes formes d'arts vivants
- Permettre aux enfants de s'exprimer par différentes techniques artistiques
- Favoriser l'interaction sociale et le travail de groupe par la mise en place de spectacles collectifs
- Eveiller les curiosité des enfants pour des spectacles, rencontres d'artistes, tout en valorisant l'importance de la culture dans une société

- Les Thématiques de cycles et de projets
- Les interventions pour vivre des spectacles (prestations/sorties)
- Le Projet EAC (Education Artistique et Culturelle) avec le service culture
- L'utilisation de « l'imaginaire »

4) Le focus sur le projet Phare de l'année :

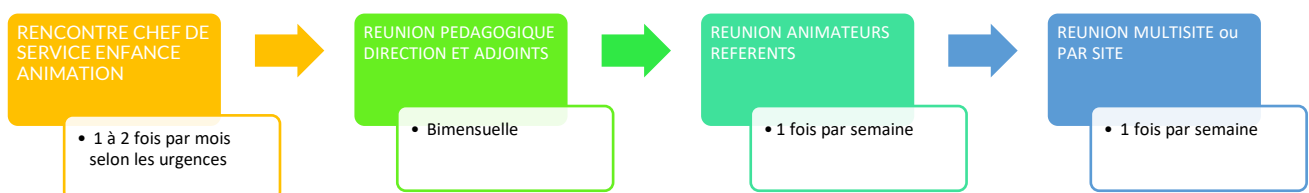
L'an dernier, les enfants ont découvert un nouveau personnage sur le pôle Est : JO le lion. Sur l'ensemble de l'année, ils ont voyagé de continents en continents avec JO (ou d'autres personnages comme Black Panthère) afin de récupérer les anneaux olympiques et participer aux J.O 2024.

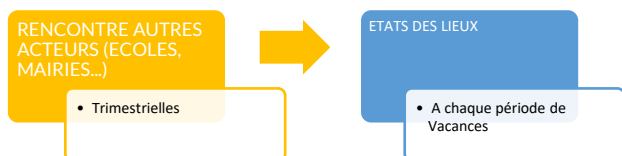
Cette année, JO sera toujours présent, mais présentera **son cousin, Arty**, le Koala. Cette année, les enfants seront embarqués sur une nouvelle aventure : La réalisation du plus grand **spectacle vivant** du monde : **LE ARTY's SHOW**. A l'image de Buster Moon dans le film d'animation « TOUS EN SCENE », les enfants seront plongés, au gré des périodes de vacances, dans l'univers du spectacle avec les thématiques suivantes :

- VACANCES D'AUTOMNE : Les Marionnettes et les Arts de l'Illusion
- VACANCES DE FIN D'ANNEE : La Danse et les Arts Corporels
- VACANCES D'HIVER : Le Cirque et les Arts de Rue
- VACANCES DE PRINTEMPS : Le Théâtre et les Arts de la Scène

Le tout sera réutilisé lors de l'été afin de créer des représentations et un film à diffuser en clôture de l'été par exemple.

d) Les temps de réunions





Ces temps de réunion auront chacune des fonctions bien spécifiques :

- Les réunions avec le chef de service enfance-animation auront pour but de coordonner les projets transversaux, d'harmoniser la communication sur le territoire, d'aborder des procédures internes sur le plan RH, comptabilité, de soulever problématiques générales à chaque multi site et d'apporter des réponses équivalentes sur l'ensemble de la collectivité.
- Les réunions inter-pôles permettront d'élaborer et piloter des projets transversaux, d'échanger des pratiques et d'anticiper des questions RH (mutualisation de matériel ou de personnel).
- Les réunions multi site sera le moment privilégié pour faire des temps de rappel sur les attendus du projet pédagogique, faire le point sur les effectifs de fréquentation, sur la réalisation des projets, et prendre en compte les retours d'informations liées au terrain.
- Les réunions par site permettront de communiquer des informations descendantes de la part de la collectivité, de planifier les temps d'animation, d'organiser les temps d'accueil.

e) Le projet de fonctionnement

1) La journée type

Heures	Mercredi	Vacances
7h30/8h30	Accueil échelonné des enfants et pôles « libres »	Accueil échelonné des enfants et pôles « libres »
8h30/9h05	Séparation en 2 groupes / Jeux extérieurs	Séparation en 2 groupes / Jeux extérieurs
9h05/9h20	Fin de l'accueil et rangement	Fin de l'accueil et rangement
9h15/9h30	Rassemblement (1 groupe ou ½ groupe). Temps d'échange. Présentation des animations et menus.	Rassemblement (1 groupe ou ½ groupe). Temps d'échange. Présentation des animations et menus.
9h30/11h30	Proposition des animations et jeux	Proposition des animations et jeux
11h30/11h45	Installation du couvert	Installation du couvert
11h30/12h05	Accueil des enfants inscrits à la demi-journée Temps libre et hygiène	Temps libre et hygiène Retour au calme
12h05 /13h00	Repas + Hygiène	Repas + Hygiène
13h00/13h30	Temps de sieste ou temps calme	Temps de sieste ou temps calme
13h30/14h	Départ des enfants inscrits à la demi-journée Temps libre et présentation des animations	Temps libre et présentation des animations
14h00/15h30	Animations et jeux Réveil de la sieste échelonné	Animations et jeux Réveil de la sieste échelonné
16h/16h45	Rangement et hygiène Goûter et nettoyage	Rangement et hygiène Goûter et nettoyage
16h45/17h	Temps libres / Pôles autonomes	Temps libres/ Pôles autonomes
17h/18h30	Accueil échelonné des familles pour les départs et pôles « libres »	Accueil échelonné des familles pour les départs et pôles « libres »

2) Les différents temps de la journée

Les accueils du matin et du soir :

L'accueil des familles est un moment important dans la journée. Il se doit d'être aménagé, adapté, propice à l'échange et offrir un cadre sécurisant pour les enfants et les familles. La mission de tous est de relayer les informations, se rendre disponibles, apaiser les inquiétudes éventuelles des parents et des enfants et répondre au mieux à leurs questions, leurs attentes.

Pour cela, chaque animateur s'engage à identifier l'enfant et sa famille, à aller à la rencontre des familles, assurer un accompagnement au sein de la structure et être à l'écoute afin de se positionner en personne relais de l'information.

En effet, ce temps d'accueil est aussi l'occasion d'un dialogue entre l'équipe d'animation et les parents afin de retracer, avec son enfant, le déroulement de sa journée. Les familles trouveront dans cet espace des outils complémentaires tels que les affichages, planning, informations, etc. L'accueil des familles doit être de la responsabilité de tous.

L'accueil du matin est un moment important pour l'enfant, la famille, l'équipe d'animation.

C'est la première prise de contact de la journée, la transition entre la maison et l'Accueil de Loisirs.

L'équipe d'animation veille à accueillir de façon individualisée chaque famille afin de favoriser les échanges, le dialogue. C'est le début d'une journée où l'enfant va évoluer dans un contexte social différent, un contexte collectif où les enfants sont en phase d'apprentissage, d'expérimentation de la notion de vivre ensemble (règles de vie, respect et tolérance...).

Afin de respecter le rythme de l'enfant et ses envies, les enfants ont le choix de pratiquer les activités proposées, de lire, de faire des jeux de construction, de discuter, de ne rien faire... Les animateurs sont disponibles pour répondre aux demandes des enfants, les écouter.

L'accueil du soir symbolise la fin d'une journée. C'est la transition entre l'accueil de loisirs et la maison, un temps propice aux échanges entre l'équipe d'animation et la famille. Un retour (positif ou négatif) peut être réalisé sur la journée de l'enfant.

Le repas :

Une réflexion a été lancée concernant l'organisation des temps de repas. Valoriser l'autonomie des enfants, c'est aussi les laisser se servir eux-mêmes.

Un groupe d'enfants volontaires s'assure de la mise en place de la salle (mise en place des assiettes, verres...). Les panières à couverts et à pains sont préparées et un chariot de débarrassage avec un seau « poubelle » sont aussi installés.

Le repas est prévu aux alentours de 12h15, permettant aux enfants arrivant en demi-journée les mercredis de pouvoir être accueillis et s'intégrer au groupe d'enfants.

Après un temps d'hygiène, les enfants viennent s'installer et un responsable de table est nommé. Celui-ci s'assure du bon déroulement du repas à sa table, du respect des règles (rester assis, partager ...) et du débarrassage. Il assure aussi le nettoyage de la table (un coup de lavette pour enlever « le plus gros »).

L'organisation est réfléchie afin que les enfants soient le plus autonomes possible et n'aient pas à se lever. Au préalable, les plats seront disposés sur la table. Chaque enfant se servira en considérant son appétit et respectera la notion de partage.

Les enfants sont incités à goûter de tout, mais ne sont jamais forcés. Cependant, nous devons nous assurer que leurs besoins de se nourrir sont assouvis donc nous nous assurons qu'ils ont quelque chose dans l'estomac. Une vigilance particulière est accordée à ces enfants dans la journée et un retour aux parents est fait en ce sens afin que cela puisse être pris en compte.

Chez les - 6 ans, en début d'année, les animateurs assurent ce rôle de responsable de table. Un animateur est positionné à chaque table afin de s'assurer du bon déroulement du repas. C'est aussi un excellent moyen d'évaluer l'état de fatigue des enfants et de partager un moment privilégié, en petit groupe, avec eux.

Au fur et à mesure du temps, nous tendrons à mettre en place un système identique aux + 6 ans, en donnant des responsabilités (principe de valorisation) aux plus grands (service des autres, remplir le pichet, nettoyage...) afin de favoriser cette démarche de cohérence autour du développement de l'autonomie.

La sieste :

Dormir est un besoin physiologique fondamental au même titre que manger et respirer. La sieste, cette petite pause sommeil du début d'après-midi, est source de nombreux bienfaits pour les enfants. Un temps de sieste est proposé aux plus petits. L'équipe d'animation prend en compte les recommandations des parents concernant la sieste de leur enfant.

La sieste (- 6 ans) :

Tous les enfants qui sont fatigués peuvent aller se reposer. L'observation des enfants sur la matinée permet aussi de pouvoir proposer aux plus grands de ce groupe de se reposer, s'ils le souhaitent. C'est le moment « Doudou-Dodo ».

Après un passage aux toilettes, les enfants quittent leurs vêtements (pulls et pantalons...) et se couchent avec leur(s) doudou(s). Une panier est posée au pied de chaque lit facilitant la recherche des affaires lors du réveil. L'animateur qui gère la sieste propose la lecture d'une histoire courte afin de favoriser l'endormissement.

Le temps de sieste peut avoir une durée variée. Nous laissons chaque enfant se réveiller seul. Quand l'enfant dort depuis au moins 2 heures, des stratégies favorisant un réveil en douceur sont mises en place. Mais gardons bien à l'esprit que si l'enfant dort, c'est qu'il en a besoin. Les enfants qui se lèvent intègrent le groupe sur des activités calmes et autres activités de réveil.

Le temps calme :

Il est essentiel d'instaurer des moments de "pause" pendant la journée de l'enfant. Les effets positifs sont nombreux et essentiels à son équilibre mental, psychologique et émotionnel.

Pour tous les enfants qui ne font pas la sieste, un temps calme est mis en place en début d'après -midi avant la reprise des activités. Les animateurs se doivent de varier les outils (relaxation, lecture, jeux de société...).

Le temps de repos et temps calme (+6 ans) :

À la sortie du repas, les enfants ne repartent pas directement en activité. Afin de respecter leur rythme et leur temps de digestion, une approche autour de lecture, dessins ou relaxation est proposée. Les enfants se posent et certains peuvent s'endormir. Progressivement, ils sont amenés à monter en intensité pour se préparer au reste de la journée.

Une réflexion pour proposer d'intégrer au temps de sieste des enfants qui le demandent est en cours. Cela permettrait à ces enfants de profiter du mercredi et des vacances pour vraiment se reposer.

Le goûter :

Le goûter est proposé, le mercredi, par l'accueil de loisirs. La plupart du temps, un produit à base de céréales (Pain, biscuits...) et un à base de fruits (fruits frais, compotes, confitures ou jus...) ou de lait (yaourts, fromages...) sont proposés. Ponctuellement, du sirop ou des créations issus d'ateliers culinaires peuvent être ajoutés en supplément.

Les goûters peuvent être pris en grand groupe (tout le centre), en petit groupe (+ 6 ans d'un côté, - 6 ans de l'autre), ou encore en sous-groupe (des petits groupes) en fonction des animations de l'après-midi. Les enfants sont amenés à partager et nettoyer. Sur les goûters en extérieurs, des sacs poubelles sont à disposition pour garder les lieux propres.

L'hydratation :

L'hydratation est un pilier important dans la journée d'une personne et un besoin fondamental. Il est demandé aux familles de fournir une gourde ou une bouteille d'eau pour la journée au centre. Des verres et des pichets sont aussi à disposition sur les lieux de vie afin que les enfants puissent boire. Ils sont sollicités régulièrement pour s'hydrater parce que quand ils demandent, c'est déjà trop tard.

L'hygiène :

L'hygiène est aussi très importante, tant chez les grands que chez les plus petits. L'accès aux toilettes est libre et autonome, même pendant l'activité. Fini le : « Je peux aller aux toilettes ? », il suffit de prévenir. Les animateurs proposent régulièrement de passer par le petit coin afin d'éviter les oublis, fréquents quand on s'amuse bien. Il est aussi demandé de venir au centre avec un sac et des rechanges (accidents, eau renversée, pluies et chute...).

Des mouchoirs et des lingettes sont aussi à disposition pour s'essuyer ou se moucher.

Les activités :

Les activités sont un vrai moment d'échange, de partage, de découverte et d'épanouissement.

Le temps d'activité permet un échange de savoirs avec l'animateur et entre les enfants qui sont aussi capables d'apprendre les uns des autres... Ils découvrent les autres et se découvrent eux-mêmes. L'animateur se montre à l'écoute de leurs envies et besoins en termes d'activité, il s'adapte à l'enfant.

Les activités proposées : peuvent être « *dirigées* », « *autonome* », ou « *accompagnées* ».

L'enfant a le choix de faire une activité ou non.

Lors une **activité « dirigée »**, l'animateur propose, pilote l'activité, apporte un savoir. Libre aux enfants d'y participer ou non.

Pendant d'une **activité « autonome »**, l'animateur peut donner à jouer, jouer avec, il met à disposition du matériel avec lequel les enfants jouent librement, fait ses propres expériences.

Lors d'une **activité « accompagnée »**, l'animateur a un rôle de personne ressource pour que l'enfant soit aidé dans la réalisation de son idée, de son projet. Aux yeux de l'équipe d'animation, l'activité, peu importe sa nature, doit comporter du sens que cela soit par rapport au contexte, aux besoins, aux envies, à sa temporalité... nous ne voulons pas faire pour faire.

f) Les projets d'animations et d'activités

Différents projets sont mis en place par les équipes d'animations. Afin de répondre aux besoins et aux attentes d'un maximum d'enfant, plusieurs champs d'animations sont explorés :

- Les activités créatives : exploitation de la créativité et l'imagination. On peut ainsi entraîner les enfants dans divers mondes imaginaires.
- Les activités sportives : initiation à de nouvelles pratiques et développement des capacités motrices. Meilleure appréhension du corps et ses capacités.
- Les activités à vocation culturelles (musique, théâtre...) : découverte de différentes cultures et jeux autour de l'expression.
- Les activités nature et en plein air : pour profiter des espaces extérieurs et mettre en avant le territoire.
- Les activités de découverte.
- Les projets passerelles (activités communes entre différentes tranches d'âges).
- Les projets intergénérationnels (mise en relation avec les seniors).
- Les projets inter-centres afin de réunir les enfants des différentes structures.

III. L'évaluation

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier à des situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien de l'Accueil de Loisirs en référence aux orientations éducatives de la Communauté de Communes.

Tout au long de l'année, les objectifs fixés par l'équipe d'animation seront évalués de façon régulière notamment lors des réunions d'équipe.

L'évaluation des projets d'animations :

Le projet pédagogique est une méthode qui permet de passer de l'idée à l'action, qui permet de décliner les objectifs généraux en objectifs opérationnels et par conséquent de réaliser un projet d'animation.

Celui-ci est donc l'outil principal employé par les animateurs pour choisir des activités puis déterminer une progression sur plusieurs séances complémentaires.

- Quels moyens pour évaluer l'atteinte des objectifs fixés ?
- L'efficacité : l'objectif est-il atteint ? En quoi la situation initiale a-t-elle changé ?

Quels sont les effets sur le public ciblé ?

- La cohérence : la démarche est-elle en adéquation avec les valeurs et ce qui a été décidé ?
- L'efficience : le rapport moyen utilisé/résultats.

Chaque animateur réalise des fiches d'activités transmises aux directeurs pour créer une « activithèque ». Ces fiches sont utilisées lors d'entretiens.

Objectifs	Critères	Indicateurs	Outils de recueil de données
Assurer le développement des compétences sociales chez l'enfant et en favorisant la cohésion	Utilisation des étiquettes	Nombre d'étiquettes non utilisées et non rangées (moins de 2 par jour)	Nombre de rappels / rangements
	Réalisation des missions	Participation de chaque enfant (au	Listing des présences

des équipes d'animation		moins 1 fois par période)	
	Nombre de temps d'échange proposés (groupe de parole)	1 groupe par jour d'accueil	Observation / bilans
	Application des règles de vie	Nombre de rappels (moins de 2 par jour)	Cahier d'observation
	Temps en communs	Nombre d'actions + 6 / - 6 (au moins 10 dans l'année)	Plannings croisés et réunions communes
Le rythme et le choix de l'enfant	Proposition d'activités au choix	Nombre de fois où les enfants ont le choix (au moins une fois tous les 3 jours d'ouverture)	Planning équipe
	Mise en place de conseils d'enfant	Tenue de 3 conseil d'enfants	Compte rendu des Conseils
	Déploiement de boîtes à idées	Utilisation d'une idée d'enfant par mois	Réunion d'équipes / retours boîte à idées
Permettre à l'enfant de découvrir, comprendre et d'agir sur son environnement	Sensibilisation aux gestes écoresponsables	Nombre de rappel sur les gestes non fait (moins de 10 rappels par période)	Observation / fiche / cahier
	Découverte du patrimoine local	Nombre de sortie en lien avec le patrimoine (au moins 3)	Plannings et Budget
	Utilisation des espaces extérieurs à la structure	Nombre de sorties de la structure (au moins une fois tous les 3 jours d'ouverture)	Plannings et Budget
Sensibiliser les enfants à une alimentation responsable, respectueuse de l'environnement et de leur santé	Créer du lien avec les cuisines	Nombre d'ateliers proposés avec les cuisiniers (au moins 1 temps par période)	Plannings et fiches activités
	Réalisation de livret de cuisine	3 livres réalisés	Livrets proposés
	Former les équipes à de nouvelles pratiques	3 animateurs formés	Suivi des agents / entretiens professionnels
Fortifier le lien entre les familles et l'accueil de loisirs par des moments d'échange et de participation	Mise en place de conseils de structure	Tenue de 3 conseils	Compte rendus des conseils
	Proposition d'ateliers parents/enfants	Nombre d'ateliers proposés (3 par structure)	Registre de présence
	Participation des familles aux événements des structures	Nombre de parents ayant participé à un événement (au moins 30 parents différents)	Registre de présence / listing
Promouvoir l'inclusion en valorisant la	Mise en place de temps dédiés aux	Temps proposé 1 fois par mois	Ordre du jour des réunions

diversité et en créant un environnement bienveillant pour les enfants	échanges concernant les enfants		
	Développer les compétences des équipes sur le sujet	Nombre d'interventions sur le sujet (Au moins 4 interventions)	Ordre du jour des réunions
	Proposition d'atelier en lien avec le handicap / les émotions	Nombre d'ateliers proposés (au moins 3 projets sur l'année)	Fiches activités / plannings
Eveiller les enfants à la diversité artistique en stimulant leur créativité et leur expression personnelle	Participation des enfants aux ateliers EAC	Nombre d'enfants ayant participé aux ateliers (Au moins 30)	Listings
	Diffusion du Arty's Show	Nombre de parents présents lors de la diffusion (au moins 50)	Recensement
	Exploration des thématiques sur le spectacle vivant	Nombre de thématiques différentes abordées (Au moins 3)	Programmes / projets / Bilans
	Propositions de spectacle par les enfants	Nombre de spectacles proposés (au moins 5 représentations différentes)	Programmation

L'évaluation des personnels :

Des rencontres sont programmées individuellement et bimensuellement pour échanger sur des points précis de ces fiches (sensibilisation, évolution, évaluation).

Un entretien annuel est programmé afin de faire un retour sur l'année vécue, les difficultés rencontrées et les objectifs de l'année à venir. Des propositions de formations sont aussi évoquées. A cela s'ajoutent des bilans individuels (grille d'évaluation) et d'équipe (entretiens de mi-séjour, de fin de séjour) qui permettent de faire des feedbacks sur les projets et le positionnement des animateurs.

Des grilles sont aussi utilisées lors de l'accompagnement de stagiaires ou d'animateurs débutants afin de leur donner une direction.

Communication avec les familles :

Les animateurs, présents sur les temps d'accueils, transmettent aux familles les informations importantes concernant la journée de leurs enfants.

Les parents peuvent aussi prendre contact directement avec l'équipe de direction qui se rendra disponible, si besoins, pour une rencontre.

Le nombre de retours de familles (mécontentements, satisfactions...) et les demandes d'inscriptions « pour le lendemain » sont des critères d'évaluations qui permettent de mettre en avant la qualité du service rendu.

IV. Conclusion

Ce projet pédagogique a permis de prendre du recul sur nos démarches professionnelles, de les remettre en cause, de fixer certains aspects importants dans notre pratique.

Il sera utilisé comme document de présentation de notre travail d'équipe à chaque nouvel employé ou stagiaire, auprès de la CDC et sera évalué chaque année.

Par la pratique, nous évaluerons la faisabilité du projet et de ses déclinaisons puis nous en améliorerons les manques.

Le domaine de l'animation n'est pas figé, nous sommes, tout comme ce projet pédagogique, en constante évolution.

NOS PARTENAIRES

